

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.

Assemblée Générale du 2 juillet 2020

NOTA BENE :

Notre Assemblée générale initialement prévu le 17 mars a dû être reportée à cause de la crise sanitaire. Le présent rapport a été écrit en février, avant le début de la pandémie.

Il est encore tôt pour évaluer l'impact de cette crise sur nos activités et sur les orientations prévues en début d'année.

Dès septembre, nous ferons une réadaptation de nos objectifs, que nous aurons l'occasion de partager avec vous lors d'une rencontre à la rentrée.

> Du mondial au local, à chacun de se mobiliser et d'agir

La mondialisation détermine une interdépendance accrue de toutes les nations et entraîne la planète dans une aventure riche en promesses mais aussi et surtout en périls.

Le dérèglement climatique et les grands défis à relever en matière d'inégalités sociales et économiques comme l'accès aux biens communs nous font entrer dans une nouvelle page de l'Histoire mais il n'y a pas de déterminisme, il est encore temps de sauver la planète.

En 2015 l'ONU et ses Etats membres ont adopté l'agenda 2030 et ses 17 objectifs du développement durable. Ils prédestinent un devenir mondial, combinant prospérité, préservation de la planète, réduction des inégalités et la garantie de ne laisser personne dans l'adversité.

Ces objectifs d'une grande ambition nécessitent une mobilisation générale à tous les niveaux de nos structures politiques et sociales.

Les associations, en lien avec les autres acteurs de la société civile et l'État, ont un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre de cet agenda 2030.

Elles concourent à la vie démocratique en assurant, à côté des partis et des partenaires sociaux, la représentation des multiples intérêts et valeurs qui traversent la société civile.

Les associations ont montré leur capacité à prendre en charge des pans entiers de l'intérêt général, aux côtés et en complémentarité des pouvoirs publics. Leur nombre et leur diversité ainsi que leur

foisonnement créatif montrent qu'elles sont prêtes à accompagner les grandes mutations sociétales en cours, qu'il s'agisse de cohésion sociale et territoriale, de culture et d'éducation, de solidarité avec les personnes vulnérables, ou de développement durable et d'économie collaborative. C'est maintenant qu'elles doivent s'appuyer sur l'Agenda 21 et les dix-sept ODD pour structurer leurs actions avec comme objectif ce futur souhaitable.

> Notre implication mise au service de nos membres

Le projet associatif de la Maison des solidarités locales et internationales s'inscrit dans cette démarche des ODD. L'année dernière, nous étions déjà dans cette dynamique de promotion des ODD à partir d'un financement européen géré par RESACOOOP.

Fort de cette « feuille de route » nos missions restent clairement engagées pour promouvoir l'engagement citoyen et la recherche de visibilité, de synergie et de coopération des associations intervenant dans le champ des solidarités. Mais chacune de nos actions doit pouvoir être identifiable dans un des objectifs du développement durable.

Ce positionnement nous place dans l'écosystème lyonnais de la solidarité internationale ; aussi, c'est naturellement que la Ville de Lyon et la Métropole nous ont confié, depuis trois ans, la responsabilité de porter la journée grand public du Festival des solidarités en novembre. Espérons que les nouveaux élus garderont cette volonté de promouvoir la solidarité internationale sur notre territoire avec nous. Pour 2020 nous avons déjà un financement qui, quoi qu'il arrive, nous permet d'assumer la prise en charge de cette promotion.

Le travail effectué tout au long de l'année avec les associations pour coordonner et créer des animations communes et ludiques a été très apprécié tant par les élus que par les visiteurs. Il nous a donné la légitimité de « tête de réseau » et a été un excellent terrain de mise en œuvre de cette recherche de synergies.

Cette mission va être poursuivie avec la volonté de donner encore plus de visibilité aux pratiques associatives pour susciter l'intérêt de nos concitoyens et leur donner l'envie d'agir. Il s'agit bien de montrer que la solidarité n'est pas une notion émotionnelle et de compassion, mais doit être vécue comme un partage enrichissant et indispensable pour le devenir de l'humanité.

> La structure de notre projet associatif revisitée.

Notre association a été créée à partir de quelques associations pionnières. Aujourd'hui notre notoriété, mais surtout la démarche engagée pour le Festival des solidarités nous permet d'attester une centaine d'adhérents.

Nos valeurs fondatrices basées sur la solidarité n'ont pas changé mais il devenait nécessaire de recentrer nos activités pour être plus lisible dans nos actions et mieux répondre aux besoins suscités par cette nouvelle situation.

Notre projet associatif ainsi charpenté doit nous permettre d'être plus compréhensible, visible et ainsi de mieux montrer la cohérence de nos engagements.

> Un engagement institutionnel reconnu

La Maison est labellisée « Lyon Ville Equitable et Durable » ce qui implique un engagement sur nos pratiques, une présence et une participation aux initiatives promues par la Ville de Lyon qui porte ce label. Nous siégeons de façon active au Conseil de développement de la Métropole et notre relation avec RESACOOOP, qui devrait se traduire cette année par une convention, nous engage à participer aux ateliers et autres manifestations organisés.

Au-delà, notre appartenance à plusieurs réseaux et projets : RITIMO, Résolidaire 69, ATES (Association pour un tourisme équitable et solidaire), Tous Unis Tous Solidaires et la Gonette, nous implique, nous donne un ancrage associatif et nous permet de participer à une solidarité collective locale tout en renforçant notre visibilité.

> Deux activités rémunératrices et vectrices de communication

Le Festival des solidarités et nos actions ciblées sur la solidarité internationale assurent une partie de nos financements publics à partir des appels à projet des collectivités. Depuis deux ans le secteur « Vie associative » de la Métropole nous octroie également une petite subvention pour notre fonctionnement, au titre de l'appui aux acteurs associatifs.

Les autres financements sont détaillés dans le rapport financier, mais deux activités rémunératrices sont également à souligner : la location de nos locaux, et une, plus discrète, la collecte des livres en partenariat avec Recyclivres. Cette dernière effectuée essentiellement par des bénévoles, outre son côté rémunérateur, est également un vecteur de communication grand public non négligeable.

> Un projet associatif au service des solidarités, porté par des bénévoles et des salariés

La Maison des solidarités est une aventure humaine qui doit sa réussite aux bénévoles investi(e)s avec des compétences particulièrement appréciées, des salarié(e)s et des jeunes en service civique toujours aussi motivés, dont le professionnalisme est notoirement reconnu.

La charge de travail générée par l'ensemble des tâches est importante et ne peut être assurée qu'à partir d'une motivation forte des bénévoles et des salariées, dans une synergie qui nous caractérise et qui fait notre fierté. Cette complémentarité est une richesse pour la Maison. Cette implication est à honorer. C'est la force de notre association.

A toutes et tous nous leur exprimons notre reconnaissance et les remercions bien sincèrement pour leur engagement et le travail accompli.

Pierre Vial

Président de la Maison des Solidarités locales et internationales